



Déclaration préalable de la FSU au CIEN du 10 septembre 2019

Propos liminaires : Encore une fois la FSU proteste sur les conditions de convocation de cette instance. Pour la FSU nous avons reçu les convocations officielles 2 jours ouvrables avant la tenue de cette instance et les documents – et pas tous - 4 jours avant. Il est, de fait, très difficile et compliqué pour nos représentant.e.s d’informer nos chefs de service de notre absence, de préparer correctement cette instance pour y rendre un avis ou un vote éclairés. Nous exigeons que la communication des différents documents se fassent 10 jours avant ou alors que cette instance soit repoussée.

Nous nous sommes exprimés longuement lors du dernier CIEN, en juin, sur l’ensemble des projets et réformes gouvernementaux et ministériels : retraite, Fonction publique, éducation, assurance chômage, dénonçant l’orientation libérale de ce gouvernement qui s’attaque toujours plus aux droits et conquises sociaux. Sans revenir sur tous ces sujets, nous restons en désaccord avec l’ensemble de ces réformes. La loi dite de transformation de la Fonction publique est, pour la FSU, une loi de destruction de cette même Fonction publique : développement de la contractualisation et notamment de contrats de projet, réduction pour les organisations syndicales de leurs capacités à défendre collectivement les droits des agentes et des agents publics en termes de carrière et de santé et sécurité au travail par l’affaiblissement des commissions administratives paritaires (CAP) et la suppression des comités d’hygiène, santé et conditions de travail (CHSCT). Les différentes réformes dans le domaine de l’éducation : loi ORE, Parcoursup, réforme du lycée, réforme du baccalauréat, loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, réforme de l’orientation – toutes concoctées par de brillants technocrates et sans aucun dialogue social et consultation des personnels - ne sont pas de nature à améliorer le service public d’éducation, la réussite des élèves et accessoirement le bien-être des personnels. Elles ne répondent aucunement aux enjeux principaux de notre système éducatif : la sortie encore trop nombreuse de jeunes sans qualification, la hausse du niveau des qualifications et l’indispensable démocratisation de notre système éducatif. Au contraire, pour la FSU, toutes ces réformes ne vont faire qu’aggraver les inégalités et le poids des déterminismes sociaux notamment en faisant disparaître le service public d’orientation de l’Education nationale avec la fermeture des CIO, le refonte des missions et la raison d’être des PsyEN EDO en les transformant en ingénieurs en orientation, chargés essentiellement de mettre en œuvre les plans d’actions régionaux, pour assujettir l’orientation aux résultats scolaires et aux besoins d’emplois dans les territoires, mais aussi par le choix des triplettes en lycée qui est étroitement corrélé à l’origine sociale ou par la fin d’un baccalauréat terminal et national qui va, de fait, aggraver la concurrence entre les lycées.

Sur les points à l'ordre du jour de ce CIEN :

- Sur La DGFL : La dotation globale de fonctionnement n'augmente que mécaniquement pour s'adapter aux augmentations d'effectifs et de surfaces. Depuis 2012, le barème de base de la DGFL a été gelé. La FSU demande que ce barème de base soit revu à la hausse pour suivre l'inflation et que les besoins de l'EPS soient réellement évalués afin que des mesures adaptées figurent dans la DGFL. La dotation de location des installations sportives est encore en baisse. Moins 5% par rapport à 2019, moins 25% par rapport à 2016 et aucune information chiffrée pour les lycées Parisiens. Le groupe de travail sur les questions des installations sportives, annoncé il y a deux ans, n'a toujours pas été réuni !

Par ailleurs, nous demandons des éclaircissements sur ce qu'est devenu le budget d'autonomie et d'avoir un bilan du Fonds commun de fonctionnement (réactualisation du champ d'intervention), un bilan de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (budget qui augmente de 33%) et de faire un point sur le mode de calcul de la dotation solidarité .

Sur le PPI : Nous sommes très inquiets. En mars 2017, un rapport pour le conseil régional fait un constat, partagé par la FSU : un tiers des lycées était qualifié de vétuste, la moitié (197 exactement) demandait une rénovation lourde, 90.000 lycéens étaient attendus en plus d'ici 2027 avec un besoin de 21.600 places nouvelles. La Région a lancé un plan d'urgence dans le cadre du PPI. Votre point de situation 2019 sur le PPI montre que seulement une soixantaine (66) d'opérations sont livrées ou en cours de livraison. C'est très éloigné des besoins actuels et à venir des lycées de notre Région. Trop de lycéens étudient dans des conditions dégradées du fait de locaux inadaptés : salle de classe trop petite, isolations thermique et sonore à revoir, matériels pédagogiques insuffisants ou obsolète. Pour ce qui est des installations sportives : peu d'annonce de rénovation intra-muros. Là aussi, la vétusté de ces équipements nécessite qu'un plan d'urgence soit mis en œuvre. Lorsqu'un lycée est construit rien n'est indiqué sur les installations sportives prévues.

Sur ParcoursSup : Malgré un bilan 2017-2018 édifiant et révélateur de la véritable nature de ParcoursSup (un outil de tri social), le gouvernement est resté sourd aux revendications des personnels, des familles, et même du Défenseur des Droits qui l'a enjoint à rendre public les algorithmes locaux qui permettent la sélection des jeunes. Pourquoi une telle crainte de ce qui est simplement une demande de transparence ? La FSU réaffirme la nécessité d'une publication rapide et compréhensible des algorithmes locaux. La session 2019 a été marquée par un bug lors de la publication des premiers résultats : des élèves, après avoir reçu une proposition d'admission, se sont vus signifier qu'ils étaient en réalité sur liste d'attente et non admis. Le Ministère de l'enseignement supérieur et le cabinet du Ministre de l'Education Nationale ont communiqué sur une supposée erreur de calibrage des capacités d'accueil de certaines formations, pointant la responsabilité des équipes sans même s'interroger sur le fonctionnement de ParcoursSup (notamment la pratique du surbooking) ou leur responsabilité pour n'avoir pas détecté de telles anomalies. Aucun bilan sincère n'a été fait de ce dysfonctionnement majeur : combien de formations ont été touchées dans notre académie ?

Enfin, toute comparaison avec l'année dernière est rendue extrêmement difficile : le gouvernement publiait régulièrement un tableau de bord, qui a tardé à être publié cette année. De plus, les données présentées ne sont pas les mêmes que l'an dernier. Cette année, au 19 juillet, date de la fin de la session principale, le nombre de candidats ayant reçu au moins une proposition mais ne l'ayant pas encore définitivement acceptée (autant de candidats insatisfaits

par les propositions) n'était pas connu. L'an dernier, ils étaient 148 787 le 17 juillet, en y ajoutant les 68 510 candidats sans proposition, on pouvait dire que 26,75% des candidats n'avaient pas trouvé leur formation. Cette année, faute de transparence de la part du Ministère, il est impossible de faire le même calcul. Par ailleurs, mi-juillet, près d'un tiers des saisies des CAES (commissions d'accès à l'enseignement supérieur) venait de l'académie de Créteil, preuve que les inégalités territoriales sont toujours très marquées. Enfin, certaines formations ont été particulièrement sous tension, comme les IFSI : ainsi des jeunes qui avaient construit un projet depuis plusieurs mois, voire années, n'ont pu accéder à ces formations. La FSU exige un bilan sincère qui doit porter sur le devenir des élèves, mais aussi l'offre de formation : des places ont-elles été ouvertes en juin ou juillet ? Que deviennent les élèves qui sont passés par les classes passerelles l'an dernier ? Quel bilan pour la régionalisation ?

Sur les manuels numériques : Nous avons dénoncé au CIEN de juin la précipitation avec laquelle la Région avait lancé cette mesure : absence de consultation des CA et donc des principaux concernés, usagers et enseignant.e.s , imposition aux lycées professionnels du passage au manuel numérique, réflexion insuffisante sur les incidences techniques, pratiques et pédagogiques de l'usage d'un manuel numérique en classe. Sur certains aspects la FSU a été entendue : équipement de tous les élèves de première et des enseignants, développement de bornes wifi, possibilité de blocage des tablettes en classe, accompagnement des usagers et des personnels (hotline, prévention sur l'usage du numérique).

Mais un premier bilan confirme notre analyse : le déploiement des manuels numérique a été fait dans la plus grande précipitation, sans réelle considération pour l'ensemble des enjeux pédagogiques et techniques d'un dossier très sensible. Si bien qu'aujourd'hui, une très grande majorité de lycées n'ont pas reçu les tablettes, supports de manuels numériques. Aucune information claire n'est diffusée, notamment sur la date de livraison. Les manuels papiers n'échappent pas à ce fiasco puisque là aussi, de très nombreux lycées n'ont reçu aucun manuel. Les enseignants bricolent, dans une rentrée déjà rendue compliquée par la mise en place de la réforme du lycée. Les photocopieuses tournent à plein régime, drôle de paradoxe alors qu'il y a 10 jours, le Ministre de l'Education Nationale tenait de grands discours sur la priorité accordée à l'environnement à l'Ecole.

Nous vous remercions pour votre attention et nous attendons les réponses à nos questions.